

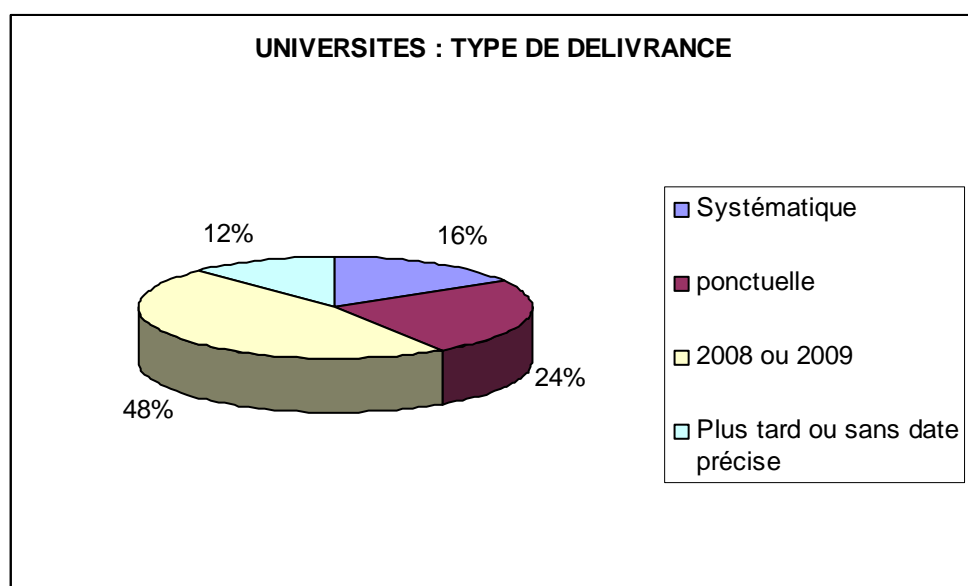
L'enquête « SDE » est effectuée par le Centre national Europass (Clotilde Tonnerre). L'objectif est de disposer de données tangibles sur le degré d'information et de mise en œuvre du Supplément au Diplôme Europass dans les établissements d'enseignement supérieur français. L'enquête « SDE » est l'un des éléments du système de recueil de données Europass, démarré en 2006.

1. Les résultats de l'enquête au 9 juin 2008 :

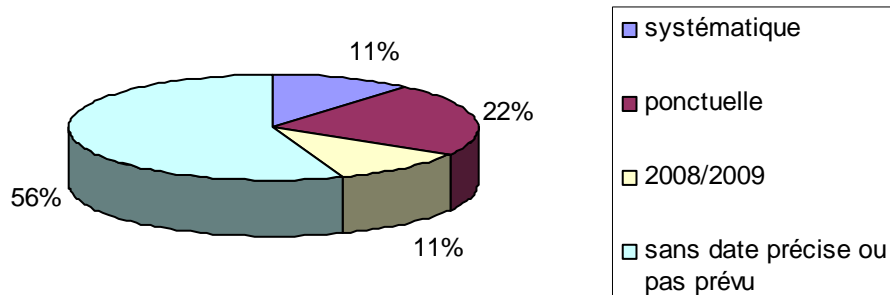
	Universités	IUT	Ecoles / Instituts	Grandes Ecoles	Total
Etablissements répertoriés pour l'enquête	60	3	12	25	100
Etablissements interviewés	49	3	9	17	78
Etablissements en attente	11	0	3	8	22

2. Délivrance systématique du SDE tous types d'établissements confondus	délivre	18 %
	ne délivre pas	82 %

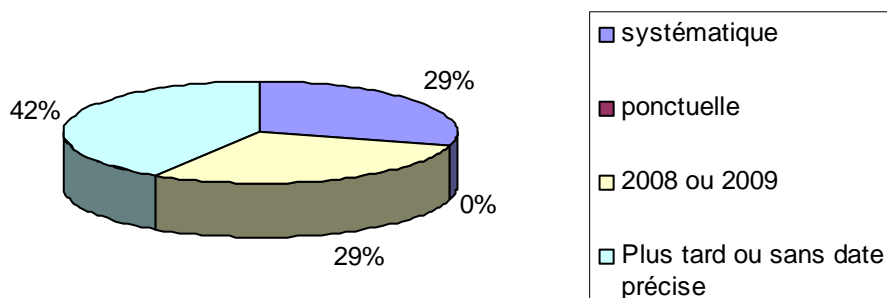
3. Les types de délivrance du SDE :



INSTITUTS et ECOLES : TYPE DE DELIVRANCE



GRANDES ECOLES : TYPE DE DELIVRANCE



- **Hétérogénéité dans les universités** : délivrance systématique du SDE (Valenciennes, Dunkerque, Arras, Strasbourg 2 ...); délivrance ciblée (Dijon, Limoges, Rennes 2 ...); délivrance planifiée (2008/2009 et 2009/2010)
- **Démarche nationale pour les IUT** : la Commission Pédagogique Nationale a travaillé sur la rédaction de SDE ; les travaux ont été transmis à la Commission Consultative Nationale pilotée par la DGES ; actuellement en phase de finalisation de SDE types, qui seront prêts en avril-mai 2008
- **Dichotomie dans les écoles** : des précurseurs du SDE (Centrale Lille, ENSAM, Ecole des Mines de Saint-Etienne, ISTEK, école de commerce de Brest ...) et des établissements pour lesquels le SDE n'est « ni nécessaire, ni prioritaire »

■ Les freins exprimés par les EES pour le développement du SDE :

- « manque d'information sur le document et son renseignement » ; « vademecums pas toujours adaptés aux besoins » ; (certains EES souhaiteraient un vademecum à destination des écoles de commerce)
- « difficultés informatiques », « utilisation d'un logiciel adapté ou non à l'édition du SDE » (certains EES sont en attente d'expertise de leurs logiciels par l'AMUE, ou vont changer de logiciel)
- « le SDE n'est pas nécessaire ou prioritaire » pour certaines écoles
- les « divergences quant à la définition de 'savoirs' et de 'savoirs-faires' » ; la question de « l'évaluation des compétences »

Rq : Les EES qui ont sollicité des experts de Bologne ou qui ont bénéficié de formations RNCP/SDE sont en général plus avancés dans la mise en œuvre du SDE.

■ Les demandes et suggestions exprimées par les EES :

- des directives plus claires et plus d'informations, par exemple : des vademécums plus appropriés, en particulier pour les écoles de commerce ; un exemplaire de SDE renseigné par les universités et validé – qui pourrait être diffusé ; etc
- des modifications dans APOGEE (nom de l'université ne pouvant apparaître entièrement sur le SDE, par exemple)
- rendre le document plus lisible et attractif : le SDE est souvent comparé à la fiche RNCP, jugée plus attractive et plus fonctionnelle
- plus largement, « une discussion au niveau national sur les compétences requises pour chaque diplôme afin d'harmoniser au maximum les formations »
- une meilleure transmission entre services RI et Scolarité des universités des SDE reçus des autres pays

L'enquête a également été l'occasion de relever certaines initiatives et pratiques sur le SDE :

- création d'un groupe de travail commun aux 3 universités d'Aix-Marseille
- réunions de concertation et de formation sur la mise en œuvre du SDE (région Nord Pas de Calais) dans le cadre du PRES
- délivrance du SDE à d'anciens élèves (école de commerce de Brest)
- utilisation d'Europass comme outil méthodologique dans les cours de Méthodologie de Projet Professionnel (Projet Personnel et d'Études, Bordeaux 4)
- utilisation des fiches RNCP pour établir les SDE (maquettes de l'offre de formation de la vague B -2008/2011 comportent le SDE)
- etc

[Annexe - Liste des établissements](#)

Universités :

1. Aix Marseille 1 Provence
2. Aix Marseille 2 Méditerranée
3. Marseille 3
4. Amiens
5. Angers
6. Arras
7. Avignon et Pays du Vaucluse
8. Besançon
9. Bordeaux 1
10. Bordeaux 2
11. Bordeaux 3
12. Bordeaux 4
13. Brest
14. Clermont Ferrand 2
15. Caen
16. Cergy Pontoise
17. Corse
18. Dijon
19. Grenoble 1
20. Grenoble 2
21. Grenoble 3
22. La Rochelle
23. Le Havre
24. Le Mans
25. Lille 1
26. Lille 2
27. Lille 3
28. Limoges
29. Littoral Dunkerque
30. Lorient
31. Lyon 2
32. Nancy 2
33. Nantes
34. Nice
35. Orléans
36. Paris 3
37. Paris 4
38. Paris 5
39. Paris 6
40. Paris 9
41. Paris 10
42. Paris 11

43. Paris 12

44. Paris 13

45. Pau

46. Perpignan

47. Poitiers

48. Reims

49. Rennes 1

50. Rennes 2

51. Rouen

52. Savoie

53. Strasbourg UMB

54. Strasbourg 3

55. Toulouse 1

56. Toulouse 2

57. Toulouse 3

58. Tours

59. Troyes

60. Valenciennes

IUT :

1. IUT de Cachan

2. IUT Bordeaux 1

3. IUT Villetaneuse Paris

ENS / Instituts :

1. ENS Architecture Lyon

2. ENS Arts Déco

3. IPAG Paris-Nice

4. CERAM Business School Nice

5. Institut Limayrac Toulouse

6. IEP Bordeaux

7. IEP Strasbourg

8. INSA Rouen

9. INSA Strasbourg

10. ITEC Lyon

11. CN Business School, Nancy

12. Institut Pratique Journalisme, Paris

Grandes Ecoles :

1. Ecole Centrale Paris

2. Ecole Centrale Lille

3. Ecole Centrale Electronique Paris

4. Ecole d'Ingénieurs Ville de Paris

5. Ecole Nationale Supérieure

6. Ecole Supérieure Ingénieurs Rouen

7. Ecole Nationale des Chartes

8. ENS Chimie Physique

9. ENS Arts et Métiers

10. ENS des Mines, Saint Etienne

11. Ecole des Hautes Etudes Sciences Sociales

12. IEP Paris

13. Institut national des Langues et Civilisations Orientales

14. Ecole Supérieure de Commerce Brest

15. ENS Chimie Clermont Ferrand

16. Ecole Sup. Commerce Reims

17. Ecole Polytechnique, Palaiseau

18. ENAC Toulouse

19. E.M. Lyon

20. Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieurs Toul

21. HEC

22. ENS Techniques et Industries Agricoles et Alimentaires (ENITIAA)

23. ENS Agronomie Toulouse

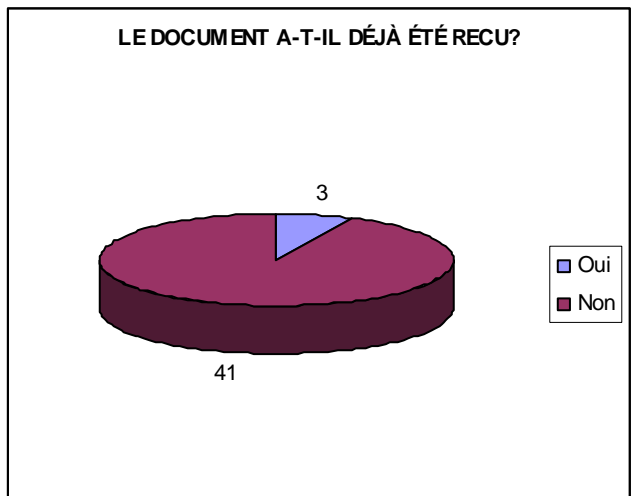
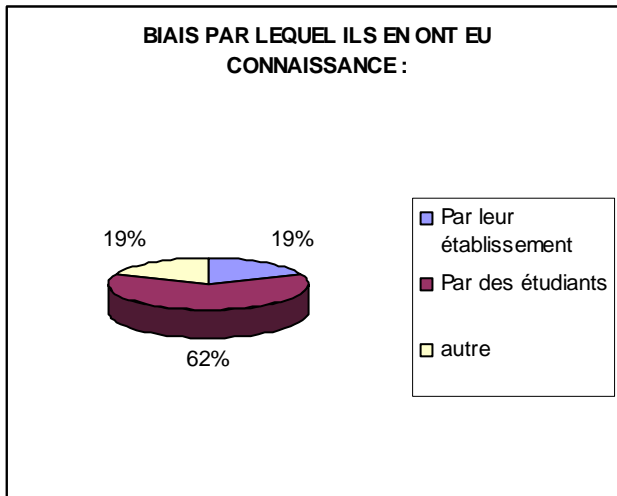
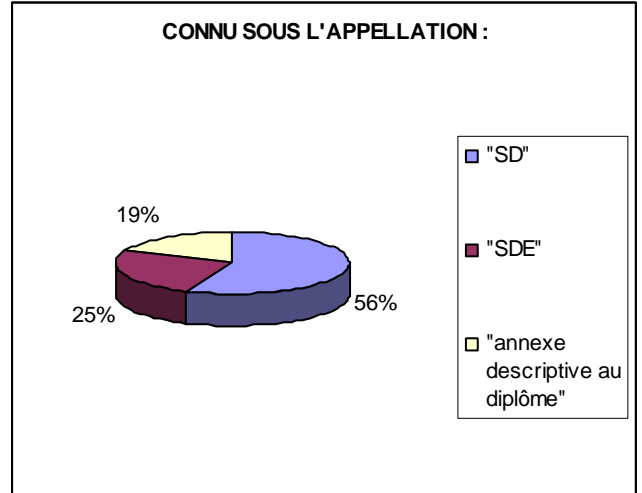
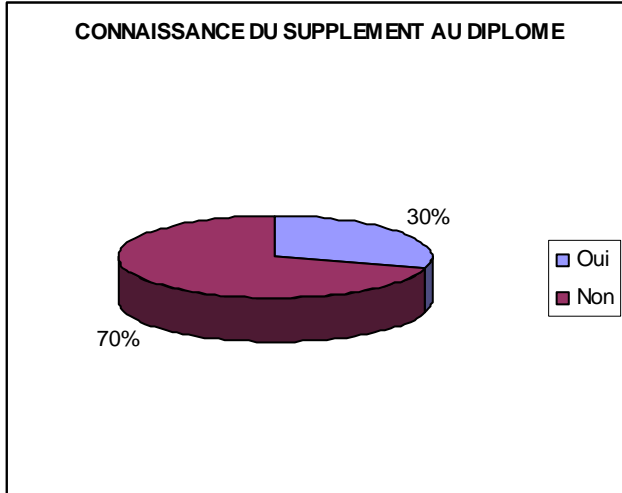
24. ENS Ponts et Chaussées

25. ISTEK

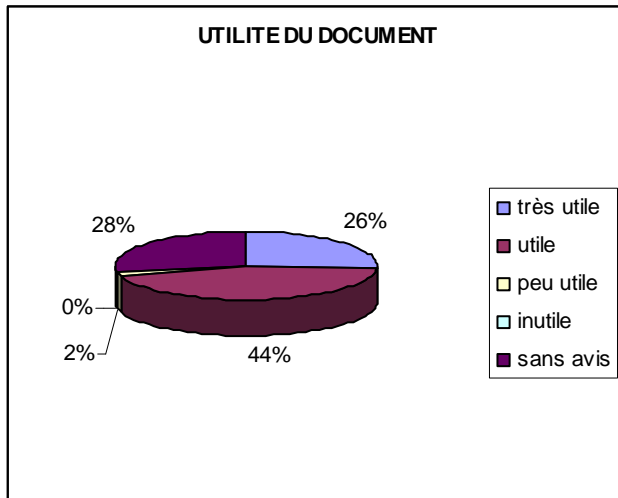
ENQUETE SDE ETUDIANTS

L'enquête s'est déroulée de Mars à Juin 2008. 54 étudiants ont répondu au questionnaire électronique.

CONNAISSANCE DU SDE :



N.B. : Sur les 3 SDE délivrés, seul 1 a été reçu en France (1 vient d'Allemagne, 1 vient du Kazakhstan).



COMMUNICATION :

A quels supports et moyens de communication êtes-vous le plus réceptif ?

1. Internet et les brochures et dépliant
2. Presse, radio et conférences étudiantes
3. Forums sur les carrières et journées sur l'Europe

Quel service vous est le plus familier ?

4. CROUS
5. Scolarité et R.I.
6. SCUIO et services de l'emploi

Suggestions complémentaires :

- « Affichage au niveau des filières. Que **les responsables de filières ou les professeurs** en parlent... »
- « Davantage de **visibilité sur les forums/salons étudiants** »
- « Il faudrait **communiquer davantage auprès des étudiants**, car une grande partie d'entre-nous n'a jamais entendu parler de ce document, qui s'avère pourtant très important en cas d'expatriation professionnelle. »
- « **plus de pub et de séances d'infos dans les facs** ; convoquer les profs et les étudiants! »
- « **formation des professeurs à la connaissance de ce supplément**: ils sont les meilleurs vecteurs de diffusion de l'info »

- « **Interventions** dans les établissements d'études supérieures »
 - « Il faudrait faire **une campagne d'information directement dans les amphithéâtres par le biais des responsables de promotion** qui auraient été préalablement formés pour cela. Une information lors **des journées de pré-rentree** pourrait être une bonne idée avec une piqûre de rappel au deuxième semestre. »
 - « passer par les **associations étudiantes nationales et locales** : FAGE, fédération des étudiants des villes ex : AFGES (Strasbourg), Génération Campus (Bourgogne) »
 - « Document pas bien compréhensible ; la communication dessus n'est pas assez claire et au final on ne comprend pas vraiment les situations précises susceptibles de nous concerner où l'europass va nous servir **concrètement** (alors que pourtant dans mon cas, après un an passé en Erasmus et une envie de repartir à l'étranger, ça me servirait bien!) : ex : **une brochure explicative claire**, avec par exemple, **des exemples d'étudiants qui expliquent leur parcours**, où à tel moment ils ont eu besoin de l'europass pour entrer dans telle structure, ou pour le présenter à telle autorité ou administration qui le demandait... du concret... »
- Plus de communication sur le campus par une communication plus importante auprès des enseignants, des associations étudiantes, et des étudiants. Il ne s'agit pas de sensibiliser uniquement les têtes de réseau, mais viser un public plus large. D'après un certain nombre de témoignages, il apparaît qu'on reste encore dans une logique « scolaire » : un message transmis par des enseignants déjà initiés au dispositif et convaincus aurait plus de portée qu'une information directe auprès du public étudiant.
 - Des supports de communication clairs et concrets, qui soient une sorte de mode d'emploi du document, et qui apportent des témoignages, du vécu.

PROFIL DES ETUDIANTS :

